

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 11 janvier 2016 à 19h30.

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
M. François Beaulieu
Mme Sylvie Laroche
M. Daniel Giroux
Est absent : M. Daniel Roy

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Renald Grondin, maire.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2) Exemption de la lecture du procès-verbal du 7 décembre 2015.
- 3) Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2015.
- 4) Exemption de la lecture du procès-verbal du 16 décembre 2015.
- 5) Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2015.
- 6) Adoption des dépenses incompressibles pour l'année 2016.
- 7) Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de janvier 2016.
- 8) Adoption des comptes à payer.
- 9) Comités : Loisirs – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – École – Pompiers - Développement
- 10) Rémunération des employés.
- 11) Rémunération de la directrice générale.
- 12) Amendement au règlement 101-92, concernant le traitement des élus.
- 13) Cautionnement et assurance ADMQ.
- 14) Adhésion à la COMBEQ.
- 15) Entente intermunicipale de loisirs.
- 16) Emplois d'été Canada 2016.
- 17) Fête de la Pêche.
- 18) Demande de la FADOQ.
- 19) Affaires nouvelles :
 - a) Signature de l'entente intermunicipale de service de vidange des fosses septiques.
 - b) P.D.Z.A.
- 20) Période de questions.
- 21) Levée de la séance.

2016-01-001

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-002

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 7 décembre 2015, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-003

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des procès-verbaux du 7 décembre 2015, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-004

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 16 décembre 2015, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-005

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Sylvie Larocche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des procès-verbaux du 16 décembre 2015, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-006

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les dépenses incompressibles suivantes :

- Rémunération :
 - Maire et élus municipaux
 - Directrice générale / secrétaire-trésorière et secrétaire adjointe
 - Personne désignée pour la voirie et aide-voirie
 - Chauffeurs de camion pour le déneigement
 - Loisirs
 - Pompiers et premiers répondants
 - Journalier
 - Parc et terrain de jeux
 - Préposé à l'entretien ménager
- Frais de vérification
- Frais de poste
- Retenue à la source aux deux paliers gouvernementaux
- Frais de téléphone, cellulaire, téléavertisseurs, radios mobiles et internet
- Propane, diesel
- Électricité de tous les édifices municipaux et éclairage public
- Assurances
- Les quotes-parts de la MRC de Lotbinière et la Municipalité de Laurier-Station
- Fournitures de bureau
- Frais de déplacement

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-007

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE JANVIER 2016

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-008

COMPTES À PAYER

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des comptes à payer, soit :

Comptes payés durant le mois de janvier 2016 :
.....

C1600001	Hydro-Québec : 1245 rang 2	497.88
C1600002	Pièces d'autos Carquest Laurier-Station : V-Belt étangs	15.91
C1600003	Canadien National : Passages à niveau	621.00
C1600004	Telus Québec : Téléphone, internet, mun, loisirs, pompiers	498.49
C1600005	Supérieur Propane : Centre municipal, garage, loisirs	239.58
C1600006	Turcotte Mini-Moteurs Enr. : Casque avec visière	57.43
C1600007	FQM : Dicom	12.41
C1600008	Fortin Sécurité Médic. Inc. : Premiers soins loisirs	31.16
C1600009	Alternateurs Lemay & Fils Inc : Batterie, alternateur	526.54
C1600010	Toshiba Solution d'affaires : Photocopies	162.99
C1600011	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	2 542.60
C1600012	Signalisation Kalitec Inc. : Panneaux, goupilles	305.26
C1600013	Services Technologiques A.C. : conduit station pompage	662.26
C1600014	Imprimerie Document Express : Formation votresite.ca	193.16
C1600015	Akifer Inc. : puits centre municipal, demande C.A.	666.86
C1600016	Rejac et Fils : Réparation revêtement bureau municipal	86.23
C1600017	Excavation Ghislain Castonguay : Creusage de fossés	1 956.88
C1600018	Marie-Josée Deschênes, Architecte inc. : plans et devis	2 299.50
C1600019	Pièces d'autos Carquest Laurier-Station : dégivreur, guides	275.37
C1600020	Fonds de l'information sur le territoire : avis mutation	12.00
C1600021	Municipalité de Joly : Entente inspecteur	1 291.45
C1600022	Distribution Praxair Div. Canada : Oxygène, acétylène	55.51
C1600023	Produc-Sol Inc. : M.O. mécanique et déneigement	4 225.33
C1600024	Armature G. Roy : Moteur 12V D-Shaft	132.22
C1600025	Hydro-Québec : Éclairage public	604.83
C1600026	CIB : Soutien technique 2016	3 667.70
C1600027	SOCAN : Droits de licence	212.78
C1600028	PG Solutions Inc. : Entretien, soutien applications	620.87
C1600029	Votresite.Ca : Abonnement Site Internet	206.27
C1600030	ADMQ : Cautionnement et assurance directrice générale	790.69
C1600031	Bell Mobilité : Cellulaires	273.60
C1600032	Municipalité Val-Alain : Bulletins municipaux, timbres	335.92
C1600033	Supérieur Propane : 1245, rang 2 et loisirs	495.61
C1600034	COMBEQ : Adhésion 2016 inspecteur municipal	620.87
C1600035	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	2 790.29
C1600036	Forage Comeau : Boulons, écrous, vis	152.35
C1600037	Hydro-Québec : 1245 rang 2	503.57
C1600038	Telus Quebec : Téléphone, internet, mun, loisirs, pompiers	495.36
C1600039	Supérieur Propane : 1159 2 ^e rang, 1200 de l'Église	1 299.79

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

P1600001	Freins Démarreurs Plessis inc. Testeur, cuvette huile	155.04
P1600002	MRC Lotbinière : Équilibrage du rôle, ingénierie	22 850.44
P1600003	C.E.R. Turmel Enr. : Fer flat pour gratte de la pépinière	96.03
P1600004	Maxxam Analytics : Analyses d'eau potable	25.87
P1600005	Roulement Techno Inc. : Cylindre hydraulique gratte	496.19
P1600006	Atelier Genytech : Kenworth inspection, réparations	709.15
P1600007	Placide Martineau : Clôture plastique, peinture, asphalte	2 192.18
1600009	Recyc.Lav Inc : Ramassage des gros rebuts	132.22
P1600010	Laboratoires Environex : Analyses des eaux usées	83.36
P1600011	Buropro : Fournitures de bureau	303.12
P1600012	Info Page : Fréquence numérique	215.75
P1600014	Municipalité de Laurier-Station : Déchets	2 746.83
P1600015	MRC de Lotbinière : Quotes-parts	5 298.51
P1600016	MRC de Lotbinière : Inscription au forum PDZA	10.00
P1600017	Groupe CCL : Papeterie comptes de taxe	210.40
P1600018	Buropro : Fournitures de bureau	90.72
P1600019	Municipalité de Laurier-Station : Recyclage	1 655.17
	Frais de déplacement	115.25
	Salaires	6 528.23

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2016-008

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 74 352.98 \$

Caroline Fortin,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-009

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de la rémunération de tous les employés municipaux.

Concernant l'annexe du traitement des membres du personnel, il sera confidentiel, tel que stipulé à l'article 57 de la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives.

Toute embauche éventuelle ne sera pas obligatoirement assujettie à cette annexe et le traitement sera adopté par résolution du conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-0010 **RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Trente-sept mille cinq cents deux dollars (37 502 \$) pour l'année 2016, plus 24.04 \$ / heure pour les heures supplémentaires.

De plus, les frais de déplacement et de repas de la directrice générale / secrétaire-trésorière pour assister aux journées d'études et aux cours dispensés par la MRC, le MAMROT et l'ADMQ seront défrayés par la municipalité de Val-Alain, de même que les dépenses du Colloque et du Congrès de l'ADMQ, l'assurance cautionnement de la directrice générale / secrétaire-trésorière et la cotisation à l'ADMQ.

La directrice générale / secrétaire-trésorière aura trois (3) semaines de vacances payées durant l'année.

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder la rémunération ci-dessus à la directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0011 **AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 101-92, CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que le Règlement 101-92, concernant la rémunération des élus municipaux soit amendé de la manière suivante :

À l'article 7 : on devra lire : pour l'exercice 2016, la rémunération de base et l'allocation des dépenses sont effectives au 1er janvier 2016;

À l'article 7 : on devra lire : les montants mentionnés aux articles 3, 4, 5 et 6 seront indexés à la hausse pour chaque exercice conformément aux taux de 2 % pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0012 **AUTORISATION D'UTILISATION DES SERVICES EN LIGNES DE SERVICE CANADA**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de nommer la directrice générale Caroline Fortin comme agent principal de la municipalité de Val-Alain pour les services en ligne des subventions et contributions (SELSC) et Relevé d'emploi sur le Web (RE Web) de Service Canada.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0013 **LOGICIEL DE GESTION DE DEMANDES DE PERMIS ET DE CERTIFICATS D'AUTORISATION**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat d'un logiciel de gestion de demandes de permis et de certificats d'autorisation auprès de la Corporation informatique de Bellechasse pour un montant de 1545 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-0014 **CAUTIONNEMENT ET ASSURANCES POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer le montant de 790,69 \$ (taxes incluses) à l'ADMQ pour le cautionnement et l'assurance de la directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0015 **ADHÉSION À LA COMBEQ**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer le montant de 373,67 \$ (taxes incluses) à la corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'adhésion 2016 de l'inspecteur municipal.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0016 **ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser monsieur Renald Grondin, maire, et madame Caroline Fortin, directrice-générale et secrétaire-trésorière, à signer, pour et au nom de la municipalité de Val-Alain, l'entente à intervenir avec la Ville de Plessisville visant à permettre aux résidents de la municipalité de Val-Alain d'avoir accès à l'ensemble des activités et structures de loisir de la Ville de Plessisville, laquelle est valide pour une période de 5 (cinq) ans, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020, le tout selon les conditions prévues à ladite entente.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0017 **EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2016**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire une demande de deux (2) animateurs pour le terrain de jeux et d'un (1) planificateur en loisirs concernant le programme «Emplois d'été Canada 2016»;

Que la municipalité de Val-Alain accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme «Emplois d'été Canada 2016»;

Que le maire ou le maire suppléant et la directrice générale sont autorisés au nom de la municipalité de signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;

Que la municipalité s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-0018

FÊTE DE LA PÊCHE

Considérant le succès obtenu lors de l'activité de la Fête de la pêche l'année dernière;

Considérant que la municipalité désire organiser l'activité de nouveau les 4 et 5 juin 2016;

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers;

Que des demandes de subvention soient présentées au Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2016-2017 du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi qu'au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec;

Que le conseiller, Daniel Turcotte, soit la personne autorisée à agir au nom de la municipalité de Val-Alain dans le cadre de ce projet;

Que la municipalité contribue pour un montant de 1 000 \$ à l'achat de poissons pour un total disponible de 3 000 \$ pour le volet ensemencement;

Que la municipalité atteste que le plan d'eau est accessible gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèce introduite;

Que la municipalité renouvelle son partenariat avec l'O.B.V. du Chêne sous forme de support à l'organisation de l'évènement ainsi qu'à la présence de biologistes pour le volet enseignement du programme Pêche en herbe.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0019

DEMANDE DE LA FADOQ

Considérant que depuis quelques années, le conseil municipal accepte de prêter gratuitement la salle municipale puisque les revenus des galas musicaux étaient versés à la Fabrique de St-Edmond de Val-Alain ;

Considérant que la FADOQ de Val-Alain a pris la relève pour la tenue des galas musicaux et versera la moitié des revenus à la Fabrique jusqu'en mai 2016;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que la demande faite au conseil municipal pour offrir gratuitement la salle municipale pour les galas musicaux jusqu'en mai 2016 inclusivement, soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-0020 SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Attendu que la municipalité de Val-Alain a signifié par la résolution 2015-07-152 son intérêt à participer au service de vidange des fosses septiques de la MRC de Lotbinière;

Attendu qu'il y a lieu de conclure une entente intermunicipale afin de régir l'organisation, l'opération et l'administration du service de vidange des fosses septiques des résidences isolées;

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de désigner monsieur Renald Grondin, maire, pour signer l'entente intermunicipale proposée aux municipalités désirant participer au service régional de vidange des fosses septiques de la MRC de Lotbinière.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-0021 P.D.Z.A.

Considérant que dans la foulée de la Politique de souveraineté alimentaire élaborée par l'État québécois, il est proposé aux MRC du Québec de réaliser un Plan de développement de la zone agricole (PDZA);

Considérant que cet outil de planification et de mise en valeur de l'agriculture vise la concertation des acteurs du milieu à l'échelle de la MRC afin d'assurer un développement optimal de ce secteur économique majeur pour notre région;

Considérant que la municipalité est invitée à participer à la priorisation des actions visant le développement de la zone agricole de la MRC;

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'inscrire le conseiller Daniel Giroux au forum régional qui se tiendra le 3 février 2016 à Saint-Agapit;

Que la municipalité paiera les frais d'inscription au montant de 10 \$ (taxes incluses) ainsi que les frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-0022 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h05.

Adoptée à l'unanimité
.....

Rénald Grondin, maire

Caroline Fortin, dir. gén. / sec. trés.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.